

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 4

Artikel: Les jouets dans le bon vieux temps
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183684>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les gens qui ne se gênent pas.

Ils sont nombreux ; citons quelques types.

Votre voisin possède un chien, pour son agrément et pour le désespoir des autres. Cette bête maudite jappe toute la nuit, lorsqu'on la laisse dans la cour ; les voisins ne peuvent fermer l'œil, mais, comme son propriétaire est logé de manière à n'en être pas incommodé, il reste sourd à toutes les récriminations.

Pourquoi se gênerait-il ? Sa bête fait son bonheur ; que lui importe l'ennui qu'il cause aux autres.

Vous croisez sur le Grand-Pont un groupe de jeunes beautés ; le trottoir est étroit ; à côté, une flaque d'eau boueuse : descendez et plongez-y résolument..... par galanterie ! Ces dames connaissent les droits réservés à la plus belle moitié du genre humain ; elles n'ont pas à se gêner.

Parlons des *scies*. Chacun connaît ces personnages embêtants, qui s'attachent à vous, s'emparent de votre personne, de votre temps, malgré les affaires qui pressent. Le négociant, le journaliste, l'homme d'Etat, sont plus particulièrement exposés à ce genre de fléau. Que d'occupations interrompues, que de questions laissées en suspens, que d'articles tronqués ou ennuyeux, par le fait de ces importuns. Les *scies* n'en continuent pas moins leur babil assommant, sans se douter du désagrément d'autrui. Ces gens ne se gênent pas.

Dans les cercles, dans les cafés fréquentés, chacun a remarqué ce lecteur désespérant, qui s'empare du journal des mains du porteur et ne lâche sa proie qu'après en avoir épilé tous les mots, y compris ceux du titre et de la page d'annonces. Il a le journal deux heures durant : on s'y est abonné exclusivement pour lui seul, il n'en a jamais douté.

Un autre type est celui qui accapare deux, trois, quatre journaux, les met en réserve sous son coude et lit tranquillement en buvant une demi-chopine.

On rencontre des gens qui ne se gênent pas dans toutes les classes de la société ; nombre de personnes « bien élevées » n'échappent pas à ce déplorable travers.

E. D.

Les jouets dans le bon vieux temps.

Venant à peine de quitter ces jours de fêtes de famille, où le renouvellement de l'année apporte

chez la gent enfantine tant de joie et de bonheur par ses petites surprises et ses jouets, que l'industrie moderne multiplie à profusion, nous pensons que les détails suivants se liront avec quelque intérêt :

« Joujoux, jouets, cerceaux, crécelles, chevaux de bois, billes, balles, tambours, sifflets, poupées, etc., sont, comme on le sait et comme le crient les marchands de Paris, la joie des enfants et la tranquillité des parents ; mais ce que l'on ne sait pas peut-être, c'est que ces joujoux et ces jouets dont s'amuse nos bébés, sont exactement les mêmes que ceux dont s'amuserent les bébés des peuples les plus anciens.

Certains musées d'archéologie, en Europe, présentent des objets destinés à des jeux du premier âge, ayant appartenu aux Egyptiens. Parmi ces objets figurent, dit le *Journal des Débats*, la balle bourrée de matières élastiques, enveloppée de peau, absolument semblable aux balles élastiques à l'usage des collégiens ; puis des poupées plus ou moins grossièrement articulées ; des pantins dont on fait mouvoir les bras et les jambes au moyen de fils qu'on tend et qu'on détend ; des animaux ayant la tête mobile au moyen d'un contre-poids, et entre autres, des crocodiles en bois, dont la gueule s'ouvre et se ferme mécaniquement.

On a trouvé dans les tombeaux des premiers chrétiens un certain nombre de jouets, tels que cerceaux, toupies, poupées, hochets et, chose remarquable, de petits ustensiles représentant ceux qui composaient les ménages d'enfants.

Chez les Romains, il y avait des marionnettes articulées qui attiraient la foule au Forum, et parmi ces jouets de grands enfants, figurait un croquemitaine nommé Manducus, dont l'immense bouche s'ouvrait et se fermait, avalant de petits bonshommes et fonctionnant à la manière de ces croquemitaines en carton dont les articulations des mâchoires sont mises en mouvement par une chute de sable.

Chez les Grecs, un joujou fort à la mode, du temps d'Alcibiade, était une colombe de bois qui volait et à l'imitation de laquelle on fit ensuite diverses figures d'oiseaux que les enfants lançaient en l'air. Le cerceau était aussi en usage, et Alcibiade, enfant, jouant dans les rues d'Athènes, se plaisait à lancer son cerceau dans les jambes des passants.

Les jouets usités à la fin de la Renaissance étaient la crécelle, le cheval de bois, le tambour, le cercle, les billes, les quilles, etc.

La toupie d'Allemagne, grossièrement façonnée, a été à peu près abandonnée pour un autre genre d'invention parisienne, plus petite, faite en feuille métallique et produisant un ronflement plus aigu et plus long.

Un autre jouet, fort suivi depuis la fin du dernier siècle, et qui a servi d'amusement à tous nos grands hommes modernes, est *le diable*. Le diable se fourre partout. C'est une toupie double, que l'on fait tourner horizontalement sur une ficelle adaptée à deux baguettes et qui ronfle avec beaucoup de bruit. Il est en bois de buis ou en métal. Cet objet, qui semble mis de côté aujourd'hui, était le jouet des collégiens, et exigeait la force et l'adresse.

C'était un amusement qui provoquait entre les jeunes gens une véritable rivalité; plusieurs exécutaient avec le diable des tours fort ingénieux; ils le promenaient de baguette en baguette, le lançaient en l'air et le recevaient sur la ficelle sans que le diable cessât de tourner et de ronfler.

La poupée est un type très ancien d'amusement et de distraction pour les petites filles; on pourrait dire pour les grandes personnes.

Le musée Campana, au Louvre, possède des poupées gréco-romaines en terre cuite; quelques-unes sont articulées avec des fils de fer.

Perse assure que ce genre de jouets était très usité chez les Romaines, qui, une fois mariées, allaient suspendre leurs poupées aux autels de Vénus.

Enfin il était d'usage, à Rome, d'ensevelir les enfants avec les jouets dont ils s'étaient servis.

Charles Nodier prétend que les poupées furent inventées pour divertir l'intéressante et délicate Poppée, la triste épouse de Néron. Cette douce créature coupait, cousait et brodait les vêtements de ses poupées, les fardait, les *cosmétisait*, puis, une fois *maquillées*, elle se fardait et se *maquillait* à leur image. Les dames romaines imitaient, du reste, en cela, la trop célèbre femme de l'empereur romain. »

Le billard.

Le procédé. — Le carambolage. — Une partie de billard à cheval.

Le noble jeu de billard, comme on disait au XVIII^e siècle, parce qu'on ne pouvait y tricher comme aux cartes, le noble jeu du billard consistait d'abord simplement à pousser sa bille sur celle de son adversaire de manière à ce que cette dernière, après avoir frappé la bande, tombât dans un des six trous ou *blouses*. On se servait pour cela d'un bâton droit ou recourbé, auquel on donna le nom de queue. C'est avec une de ces queues en forme de crosse que les estampes du XVII^e siècle nous montrent Louis XIV jouant avec Chamillard, sur lequel on fit cet épigramme :

Cit-git le fameux Chamillard,
De son roi le pronotaire,
Qui fut un héros au billard,
Un zéro dans le ministère.

Le billard fit peu de progrès au XVIII^e siècle, bien qu'il existât une corporation de *billardiers* avec règlements et statuts confirmés par lettres patentes. Cependant le nombre des billards s'était accru. De 120 qu'ils étaient à Paris lors de la fondation de la confrérie des billardiers, ils étaient montés, en 1789, à 200, et l'on en comptait 550 en 1812. Ce jeu avait même pénétré en province et surtout en Normandie.

A Paris il y a aujourd'hui plusieurs cafés, qui ont chacun quelques centaines de billards.

Un jour que, dans une auberge de Caen, dit la tradition, une partie brillante était engagée, un coup difficile se présenta. Comme il pouvait terminer la partie, il fut, suivant la coutume, longuement commenté, et chacun donna son avis sur la façon de l'exécuter.

« Je le ferais avec mon fouet ! » dit tout à coup un marchand de bœufs qui entra, et à qui d'heureux marchés, copieusement arrosés, inspiraient une noble confiance. Et, joignant l'action à la parole, il pousse la bille avec le fouet garni de cuir qu'il tenait à la main. O surprise ! la bille ainsi frappée revient sur elle-même. Le marchand stupéfait crut d'abord à un miracle. Il recommença et le même phénomène se produisit.

Il venait d'inventer le *procédé*.

Ce procédé, qui consiste en une rondelle de cuir que l'on colle au bout de la queue, causa une véritable révolution dans l'art du billard. Les effets rétrogrades du marchand de bestiaux devinrent à la mode et se prêtèrent merveilleusement à la partie à trois billes connue sous le nom de *carambolage*. On ferma les blouses et le naïf *doublé* de nos pères fut définitivement détrôné par la partie de *carambolage*. Dès lors des professeurs de billards élevèrent ce jeu à la hauteur d'un art.

Voici, à propos du billard, une histoire assez curieuse et tout à fait authentique.

M. de Château-Villard passait à cheval sur le boulevard des Italiens, allant au Bois de Boulogne. En arrivant devant le local du Jockey-Club, qui se trouvait alors au coin de la rue Drouot, il aperçut un gentleman de ses amis, fort amateur du billard, qui lui dit :

— A quand ma revanche !

— A bientôt, répondit M. de Château-Villars ; mais à cette heure, je vais au Bois, etc...

— Venez comme vous êtes, dit en riant le partenaire.

Le cavalier ne se fit pas prier, monta l'escalier à cheval, gagna la partie de billard, toujours à cheval, et redescendit de même, au milieu d'une ovation indescriptible.

Une leçon sur le style.

Monsieur le régent ! qu'est-ce que c'est que le *style concis*, demandait, l'autre jour, un écolier à son instituteur ?